

# PRO FRIBOURG



204 | Trimestriel | 2019-III

## UN PAS EN ARRIERE, UNE MEILLEURE VUE D'ENSEMBLE

### Architecture

Origines  
urbanistiques  
de Fribourg

### Économie

État actuel de la  
promotion culturelle  
et patrimoniale

### Portfolio

En chemin avec  
Pierre-Yves  
Massot

[www.pro-fribourg.ch](http://www.pro-fribourg.ch)



# Suspendre le cours des choses pour mieux les saisir

Dans une société où tout nous pousse à accélérer le mouvement, il est difficile de ralentir la cadence. La technologie envahissante, les délais comprimés, les médias sociaux qui ajoutent la vie des autres à la nôtre, s'acharment parfois à raccourcir nos journées. Même les saisons se mélangent les pinceaux. L'automne est-il déjà là, ou n'est-ce qu'un répit avant un hiver entrecoupé de printemps trop pressé pour attendre son tour. PRO FRIBOURG vous suggère un instant d'arrêt. Le temps d'une lecture, nous cessons de nous élancer vers demain, de perdre notre regard vers le futur pour se pencher sereinement sur le passé.

L'archéologue Gilles Bourgarel et le géographe Jean-Pierre Anderegg nous offrent une trêve. Le chef de secteur médiéval du service archéologique revient sur la série d'investigations au quartier du Bourg, là où est née la cité de Fribourg. Quant à Jean-Pierre Anderegg, il met en parallèle les observations de l'habitation urbaine chez Gregor Sickinger et Martin Martini. Tous deux plantent un décor d'une autre époque qui nous permet de mieux appréhender le présent.

Le portfolio de Pierre-Yves Massot poursuit sur la même cadence apaisée, et nous

emmène au rythme de la marche le long de la frontière linguistique du canton. Bernhard Altermatt revient sur l'histoire de la politique culturelle et patrimoniale suisse. Un recul indispensable pour dresser le constat de l'engagement actuel de la Confédération.

Une dernière halte inattendue à Marsens, devant une peinture murale méconnue de Goerges Plattner décryptée par Sylvie Genoud Jungo.

Avec ce nouveau numéro nous espérons interrompre, pour quelques minutes, la frénésie du quotidien.

*Mélanie Rouiller,  
Responsable des publications*

Photo de couverture:  
Changer de point de vue,  
prendre du recul, c'est  
regarder les choses avec  
un œil neuf et y déceler des  
perspectives d'avenir.

Prise de vue aérienne  
par drone de la ville de  
Fribourg au coucher du  
soleil.

Frédéric Perriard



# IMPRESSUM

## Éditeur

PRO FRIBOURG  
Bd de Pérolles 13A  
1700 Fribourg  
info@pro-fribourg.ch  
redaction@pro-fribourg.ch  
CCP 17-6883-3  
IBAN CH30 0900 0000 1700 6883 3  
BIC POFICHBEXXX  
www.pro-fribourg.ch

## Cotisation annuelle

donnant droit à la revue trimestrielle

Ordinaire: CHF 66.–  
De soutien: CHF 99.–  
AVS: CHF 55.–  
Etudiants,  
apprentis: CHF 44.–

## Responsable de la publication

Mélanie Rouiller

## Rédaction

Bernhard Altermatt, Jean-Pierre  
Anderegg, Gilles Bourgarel, Sylvie  
Genoud Jungo, Mélanie Rouiller

## Conception et mise en page

Caroline Bruegger, Fribourg

## Impression

Stämpfli SA, Berne

Tirage: 1800 ex.

Prix: 18 francs  
ISSN: 0256-1476

**A noter que les dons versés en faveur de PRO FRIBOURG**, hors cotisation, sont déductibles des impôts, selon l'alinéa 34a de la Loi sur les impôts cantonaux. Notre mouvement, considéré d'utilité publique et à but non lucratif est exonéré d'impôt. Le cumul des dons d'un contribuable doit être supérieur à 100 fr. par année fiscale pour que celui-ci puisse les déduire de son revenu.





SOMMAIRE

- 3** Editorial
- Archéologie**
- 4** Lumière sur la création de Fribourg  
Gilles Bourgarel
- 14** La construction de l'église change le visage du Bourg  
Gilles Bourgarel
- Économie**
- 20** À combien la Confédération estime-t-elle la culture?  
Bernhard Altermatt
- Portfolio**
- 26** Du Vully à la Wandflue  
Une série photographique signée Pierre-Yves Massot
- Panoramistes**
- 36** Fribourg aux yeux des panoramistes  
Jean-Pierre Anderegg
- Peinture murale**
- 42** Une peinture oubliée à Marsens  
Sylvie Genoud Jungo
- 46** Une carte désigne les bornes historiques fribourgeoises
- 47** La maison Monney de Jean Pythoud à Léchelles
- 48** Fribourg, toujours en attente d'une Auberge de jeunesse  
Coup de Cœur  
Expo

ARCHEO  
LOGIE

# Lumière sur la création de Fribourg

.....  
Gilles **Bourgarel**, archéologue



Chef de secteur pour les époques médiévale et moderne au Service archéologique cantonal, l'archéologue **Gilles Bourgarel** offre à PRO FRIBOURG le résultat des fouilles qui se sont terminées autour de la cathédrale Saint-Nicolas en 2018. Ce qui permet de mieux cerner la naissance du Bourg.



Les travaux préparatoires au réaménagement des abords de la cathédrale Saint-Nicolas ont entraîné une série d'investigations archéologiques en 2017 et 2018 sur l'ensemble du Bourg de la ville de Fribourg, fondée en 1157. Ces dernières ont apporté des éléments essentiels à la compréhension de la genèse de la ville. Ces données sont fondamentales non seulement sur le plan local, mais aussi sur un plan national, car Fribourg est la première ville neuve créée sur le Plateau suisse au Moyen Âge, dont le plan et les dispositions architecturales ont servi de modèle pour les créations plus tardives, en particulier dans la partie occidentale de la Suisse<sup>1</sup>. Par exemple, lors de la création du quartier de la Bâtiaz à Estavayer-le-Lac en 1338, soit plus de 180 ans après la fondation de Fribourg, les dispositions urbaines, précisément décrites par l'acte de fondation de ce quartier, mentionnent des ruelles-égout de six pieds de largeur comme celles de Fribourg<sup>2</sup>, de plus, le réseau des rues principales parallèles avec des ruelles transversales et la construction en ordre contigu y sont autant de caractéristiques que l'on trouve dans la capitale cantonale.

Seulement dans le canton de Fribourg, Morat (fin XII<sup>e</sup> siècle)<sup>3</sup>, Romont (1240)<sup>4</sup> ou Bulle (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>5</sup> présentent

les mêmes caractéristiques que le bourg de fondation de Fribourg où il faut noter l'absence de place urbaine. A Fribourg, Morat, Romont ou Bulle, la large rue principale fait office de place et cette particularité est un des traits caractéristiques des villes du Plateau suisse au Moyen Âge. Les places qu'on y trouve aujourd'hui sont toutes des créations plus tardives.

### Datations précises

Mais revenons aux fouilles du Bourg. Les relevés et observations faits dans les tranchées pour les canalisations restent limités et partiels, car la plupart n'ont pas permis une exploration complète des vestiges touchés dans l'emprise des travaux. Seule, la fouille de la place Sainte-Catherine a offert l'opportunité de dresser un constat exhaustif du substrat naturel aux derniers aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

En 1980, une première tranchée avait donné l'opportunité d'entreprendre des fouilles archéologiques dans le sous-sol de la rue du Pont-Suspendu, les premières en ville de Fribourg. Elle avait

Surplombant les méandres de la Sarine, le quartier historique du Bourg à Fribourg a été édifié lors de la fondation de la ville en 1157.

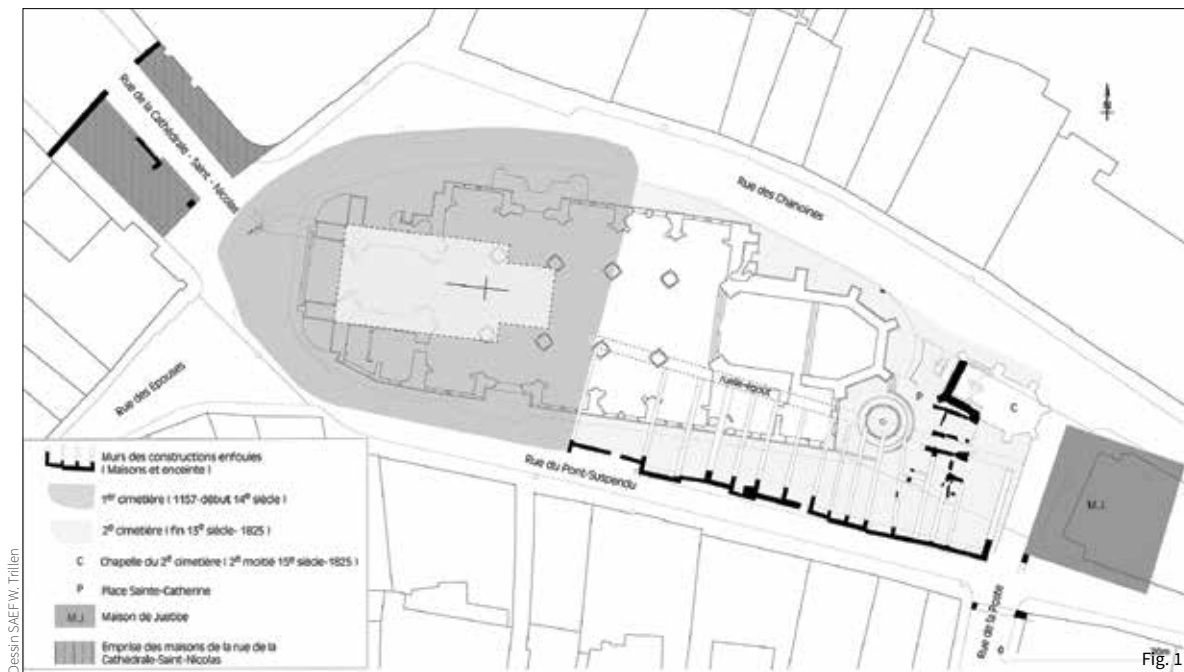


Fig. 1: Plan général des fouilles du Bourg avec: cimetière de l'église primitive, dès 1157 – fin XIII<sup>e</sup> s.; rangs de maisons, dès 1157 – fin XIII<sup>e</sup> s., cimetière lié à la seconde église, fin XIII<sup>e</sup> s. – 1813/1825.

Fig. 2: Place Sainte-Catherine: première phase de construction, gris: ruelle-égout; saumon: fosses; orange: trous de poteaux, 1157 – 1160.

Fig. 3: Place Sainte-Catherine: première phase de construction, à gauche: trous de poteaux, au centre: fosses d'extraction du limon, à droite et à l'arrière-plan: murs de la deuxième phase.

révélé une partie du rang de maisons détruit pour la construction de la seconde église de Saint-Nicolas à partir de 1283<sup>6</sup>. Ces données ont été reprises en 1998 dans une première synthèse sur la construction de la ville<sup>7</sup> où il était alors possible de confronter les résultats des fouilles de 1980 avec ceux obtenus dans d'autres bâtiments du Bourg, en particulier dans le cadre d'analyses de maisons encore existantes. Ces dernières ont l'avantage de livrer des datations précises grâce aux analyses dendrochronologiques des poutraisons conservées, offrant ainsi des bases de comparaisons parfaitement calées dans le temps.

Depuis, des observations et des analyses ont été effectuées dans plus d'une cinquantaine de maisons du quartier dont une vingtaine datée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle par la dendrochronologie. Les dernières investigations de 2017-2018 bénéficient donc d'une large base documentaire pour interpréter leurs résultats et les intégrer dans une vision d'ensemble.

### Relief marqué

Les fouilles de la rue du Pont-Suspendu et de la place Sainte-Catherine apportent les premières preuves des travaux préparatoires

qui ont été nécessaires à la création de la ville. L'éperon sur lequel le Bourg de fondation a été implanté était naturellement barré à l'ouest par le ravin du Grabensaal, l'actuelle place Notre-Dame, et il présentait un relief beaucoup plus marqué qu'aujourd'hui. La pente de 3% vers l'est que le bourg atteint aujourd'hui était beaucoup plus importante au moment de la fondation de la ville comme le montrent les niveaux d'apparition du substrat fluvio-glaciaire qui accusent une pente de 9% en direction de l'est. Le point culminant se situait à l'ouest, à l'emplacement de la place de l'Hôtel-de-Ville qui était alors une butte morainique sur laquelle allait s'élever la tour zaehringienne<sup>8</sup>. La fortification du Bourg a impliqué des travaux limités: 200 m de mur d'enceinte<sup>9</sup>, une tour et peut-être le creusement d'un fossé à l'ouest, dans le prolongement du ravin du Grabensaal. La construction de la ville elle-même n'a pu se faire qu'après le nivellement du terrain pour permettre l'implantation des rues et du parcellaire avant la construction des maisons. L'ampleur de ces travaux de nivellement du terrain reste difficile à évaluer, car la construction de la ville et ses transformations n'ont laissé aucun témoin du relief primitif, si ce n'est quelques lambeaux de paléosol à la place Sainte-Catherine.



La concentration de charbon de bois à leur surface atteste un défrichement préalable par brûlis. Ce défrichement suggère que l'épéron choisi pour implanter la ville n'était pas ou très peu occupé au moment de sa fondation en 1157. La rétrocession de deux chesaux à l'abbaye de Payerne en 1177<sup>10</sup> indique qu'elle possédait des terres à l'emplacement de la ville, mais ne signifie pas pour autant qu'il y avait déjà des constructions, aucun indice ne les signale. Les seules traces manifestes d'une occupation du plateau du Bourg avant la fondation de la ville remontent à l'époque romaine, mais elles sont ténues: fragment de céramique à la rue de la Poste<sup>11</sup> et quelques fragments de tuiles (tegulae) à la place Sainte-Catherine.

### Premières constructions

L'implantation du parcellaire et la construction des premières maisons sont matérialisés par des trous de piquets et de poteaux qui n'ont été découverts qu'à la place Sainte-Catherine, à l'arrière des bâtiments, le long de la ruelle-égout (fig. 2, 3). Ces vestiges apportent la preuve irréfutable que les ruelles-égout font bien partie du plan de fondation et que l'hypothétique rang de maisons sud de la rue des Chanoines a bel et bien existé.

Entre les rangs de maisons, la rue du Pont-Suspendu atteignait la largeur de 5 m, 10 à 16 m aujourd'hui, et à l'ouest l'emprise du cimetière ne laissait pas plus d'espace. La rue des Chanoines était alors nettement plus large puisqu'elle atteignait 9 m entre les rangs de maisons, soit la largeur actuelle. Les premiers pavages sont signalés à Fribourg dès 1385 et la ville a émis une ordonnance en 1392 stipulant que toutes les rues de la ville devaient en être revêtues<sup>12</sup>. Les seuls pavages découverts récemment ne sont pas antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, ceux du Moyen Age ont manifestement tous disparu, car ils étaient systématiquement récupérés. Il n'en subsiste au mieux que les lits de pose difficilement identifiables en coupe. Les quelques strates conservées sous les chaussées actuelles ont parfois révélé d'importantes différences de niveaux essentiellement imputables à la modification du profil des rues des Chanoines et du Pont-Suspendu qui sont à rigoles latérales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'avant ce profil était en V avec rigole centrale de manière à éloigner les eaux de ruissellement des maisons. A Fribourg, seule la Grand-Rue a conservé son profil médiéval, quoi qu'atténué aujourd'hui.





Fig. 4: Place Sainte-Catherine: ruelle-égout entre les rangs de maisons de la rue du Pont-Suspendu et de la rue des Chanoines, 1157 - 1283.

### La ruelle-égout

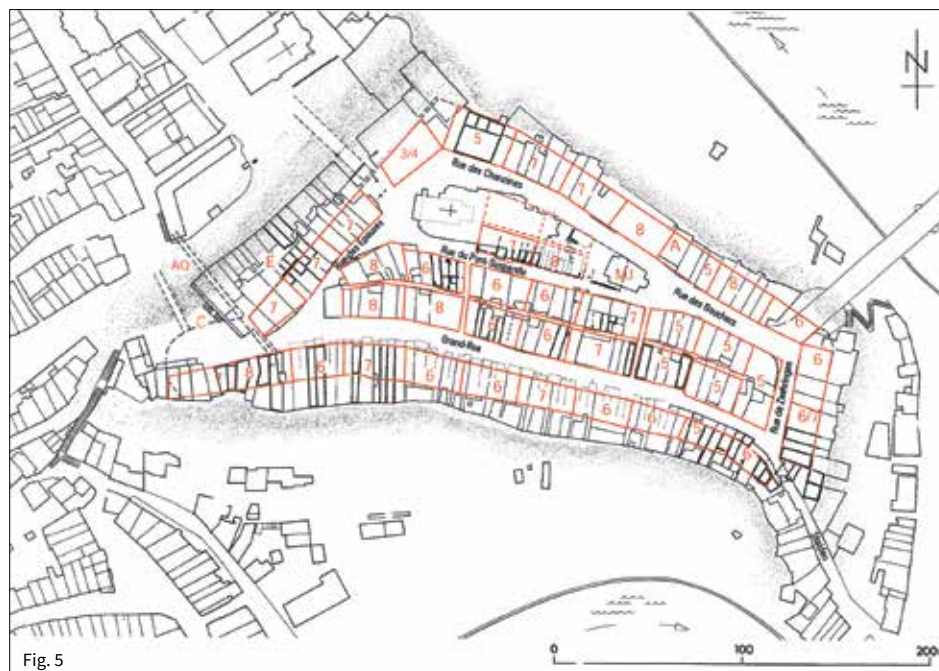
D'une largeur de 1.70 – 1.80 m, la ruelle-égout était sommairement aménagée (fig. 4). Ses parois latérales étaient formées par les façades arrière des constructions qui la bordaient, celles des maisons elles-mêmes ou leurs annexes. La base de la ruelle se situait quasiment au même niveau que le sol des bâtiments qui la bordent, parfois un peu plus bas, parfois même, un peu plus haut. Dès l'origine, son lit a été comblé par un sédiment sablo-graveleux, perméable, qui ne facilitait pas forcément l'écoulement de l'eau, ni l'évacuation des déchets qui y étaient déversés. Des fragments de céramique et de tuiles ainsi que des os d'animaux qui y ont été découverts présentent des arêtes émoussées dues aux effets du ruissellement. L'eau circulait donc bel et bien dans la ruelle, mais s'agissait-il uniquement des eaux de ruissellement, ou également de l'eau qu'on laissait couler une fois par semaine depuis les étangs du Belsaix pour nettoyer rues et ruelles-égout tel qu'on le décrit au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>? Les canaux qui conduisaient l'eau des étangs vers le bourg ne sont mentionnés que depuis 1370, mais ils existaient assurément avant. Leur tracé devait probablement reprendre celui des ruisseaux qui descendaient du Belsaix vers la vallée de la Sarine qui ont pu être déviés vers

le Bourg dès la fondation de la ville. Quoiqu'il en soit, la manière dont a été aménagée la ruelle-égout aux origines de la ville explique le relèvement progressif des niveaux de sol à proximité et aussi le fait que les caves créées ultérieurement n'atteignaient pas la façade arrière des bâtiments. Ce phénomène a également été observé pour les maisons situées entre la Grand-Rue et la rue du Pont-Suspendu<sup>14</sup>, mais là, il ne subsiste aucune trace de la ruelle-égout dans son état primitif, car les collecteurs modernes suivent son tracé.

### Le parcellaire

L'implantation des rangs de maisons et des chesaux s'est bien faite avec un schéma directeur dont la trame de base sont les aires de 29.20 m par 17.50 mentionnés dans la charte de fondation<sup>15</sup> (fig. 5). Le rang nord de la rue du Pont-Suspendu atteint la longueur de 57 m. La profondeur des parcelles entre chaussée et ruelle-égout est de 13 m à l'est des rangs de maisons, pour le rang nord de la rue du Pont-Suspendu et le rang sud de la rue des Chanoines. A l'ouest, dans la partie la plus large, la profondeur des parcelles ne peut être qu'estimée, car le tracé de la ruelle-égout n'est pas connu sous la cathédrale Saint-Nicolas. La largeur totale des deux rangs pouvait

Fig. 5: Plan du bourg de fondation: en rouge: la répartition des aires avec l'indication du nombre de chesaux; en traits gras: les bâtiments analysés; AQ: aqueduc; E: enceinte; MJ: maison de justice; T: emplacement approximatif de la tour zaehringienne.



atteindre 35 à 37 m à l'ouest, ce qui correspond exactement à la largeur de deux aires avec celle de la ruelle-égout, les chesaux pouvaient donc atteindre 17.50 m de profondeur ou plus.

Ces corrélations entre le parcellaire existant dans le Bourg de fondation et les aires de la charte de fondation déjà relevée en 1998 amènent la certitude que le système des aires a bien servi de trame à l'implantation du parcellaire à Fribourg. Comme le supposait Marcel Strub en 1957 déjà<sup>16</sup>, la subdivision de ce parcellaire de base en chesaux en forme de lanières pour construire les maisons en ordre contigu s'est faite dès la création de la ville au vu des constats effectués dans les bâtiments existants<sup>17</sup>, que confirment les dernières fouilles de la place Sainte Catherine.

Là, les limites des chesaux définis par les constructions sur poteaux de la première phase se perpétuent quasiment inchangées jusqu'à la destruction des deux rangs de maisons vers 1282 pour céder la place à la nouvelle église. La largeur des premières maisons atteint 3.20 m à 5 m. La largeur du bâtiment de tête occidentale du rang atteint 10 m suggérant la réunion de deux maisons au moment de la création

des caves, un phénomène que les sources attestent bien à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Les dimensions des chesaux et des maisons des deux rangs de maisons détruits à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle s'inscrivent donc parfaitement dans celles de l'ensemble du quartier, avec les mêmes variations en longueur et en largeur liées à la topographie.

### Les premières maisons

L'aspect des premières maisons du Bourg reste conjecturel, car aucune n'est parvenue jusqu'à nous, il n'en subsiste que de maigres vestiges sous forme de trous de poteau, voire de fondations comme à la Grand-Rue 12b<sup>19</sup>, à la rue du Pont-Suspendu 4 et à la Grand-Rue 55<sup>20</sup> et au mieux le rez-de-chaussée à la rue des Épouses 14<sup>21</sup>, à la Samaritaine 6<sup>22</sup> et à la Samaritaine 19<sup>23</sup> et même le premier étage à la Grand-Rue 36<sup>24</sup>. Les constructions sur poteaux découvertes à la place Sainte-Catherine sont toutes situées à l'arrière des parcelles et correspondent manifestement à des annexes qui ne devaient avoir qu'un seul niveau à l'origine. L'évaluation du nombre de leurs étages reste basée sur les indices découverts dans des maisons existantes, comme la Grand-Rue 12b où la première maison de bois possédait deux étages sur un rez-de-chaussée ou un socle maçonné à la



Fig. 6: Place Sainte-Catherine: deuxième phase de construction, vestiges d'une étable incendiée (deuxième phase 1160/1170); à gauche: androne; au premier plan: mur sud d'une cave d'une des maisons du rang sud de la rue des Chanoines (cinquième phase vers 1200-1230); à l'arrière-plan: façade nord des maisons du rang nord de la rue du Pont-Suspendu (deuxième phase 1160/1170); à droite: mur sud de la deuxième maison du rang sud de la rue des Chanoines (deuxième phase 1160/1170).

fin du XII<sup>e</sup> siècle, soit vers 1180 ou avant<sup>25</sup> ou encore la Grand-Rue 36 avec deux niveaux maçonnés qui devaient supporter un second étage en bois ou en pans de bois.

A la place Sainte-Catherine, les maçonneries apparaissent dès la deuxième phase de construction aussi bien du côté de la rue du Pont-Suspendu que de la rue des Chanoines. Côté rue du Pont-Suspendu, une maison (bâtiment 12) a été reconstruite en pierre ou du moins reprise en sous-œuvre avec une maçonnerie de galets et boulets. Le bâtiment a alors été doté d'un sous-sol semi-excavé en tous cas sur partie arrière du bâtiment. Ses maçonneries sont tout à fait comparables à celles de la première phase de construction de la Grand-Rue 12b<sup>26</sup> ou à celles de la première enceinte occidentale<sup>27</sup>. Elles remontent aux années 1160/1170. Au nord de la ruelle-égout, la paroi sud du bâtiment occidental a été reconstruite en molasse, mais la séparation entre les deux bâtiments et la paroi sud du bâtiment oriental ont été reconstruits en pans de bois sur sablières et non plus avec des poteaux fichés dans le sol. Il s'agit là toujours de constructions annexes aux maisons donnant sur la rue et celle du bâtiment oriental servait manifestement d'étable, au vu des

restes de râtelier carbonisé découverts dans les décombres de cette construction incendiée (fig. 6).

L'évolution du rang de maisons sud de la rue des Chanoines jusqu'à leur destruction reste conjecturale, car seulement trois maisons ont été repérées, dont les deux situées sur la place Sainte-Catherine, auxquelles s'ajoute une portion de la façade nord d'une troisième maison qui a été relevée près du chevet de Saint-Nicolas. Sur la place Sainte-Catherine, à l'arrière de la maison orientale, la troisième phase de construction est encore en bois. Il s'agit de la reconstruction de l'annexe côté ruelle-égout toujours en pans de bois, mais contrairement à la précédente, elle n'était plus destinée à abriter du petit bétail, un foyer en dalles de molasse y a été aménagé au centre. Cette reconstruction coïncide avec le déplacement de la limite entre les deux bâtiments de 1.40 m à l'ouest (fig. 7). Cette construction a également été incendiée et les reconstructions qui ont suivies, ont toutes été en pierre.

Au sud de la ruelle-égout, la pétrification du rang de maisons nord de la rue du Pont-Suspendu, ou du moins la création de caves aux murs de pierres sous les bâtiments existants, a été achevée sur l'en-



Fig. 7: Place Sainte-Catherine: troisième phase de construction, annexe sud d'une maison du rang sud de la rue des Chanoines; au centre: foyer (4<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle - 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle).

Fig. 7

SAEF, G. Bourgainet

semble des 13 maisons que comptait le rang avant 1283 et l'on peut supposer que les derniers travaux ont été effectués avant que ne soit connue l'intention de bâtir une nouvelle église, soit quelques années, voire une décennie avant cette date (fig. 8). Dans celles où le niveau de sol a été atteint, la profondeur des caves par rapport au niveau de la chaussée est de 1.50 m à 2 m. La hauteur sous plafond des caves contemporaines encore conservées à Fribourg est au minimum de 2 m, le niveau de certains rez-de-chaussée devait donc être plus élevé que celui de la chaussée, ce qui impliquait la présence d'un emmarchement qui devait empiéter sur la rue, une disposition qui n'est pas rare à Fribourg (voir fig. 13). Il faut également noter, que seules cinq caves ont été dotées d'un accès depuis la chaussée, alors qu'ils sont présents dans toutes les maisons encore existantes, souvent supprimés car leur empiètement sur la voie publique est considéré comme une gêne aujourd'hui. L'accès aux caves des huit autres maisons se faisait depuis l'arrière du bâtiment, de l'intérieur.

### Premières boucheries

Les vestiges mis au jour sous la place Sainte-Catherine révèlent que les constructions annexes à l'arrière des maisons pouvaient abriter

des étables ou d'autres équipements qui pouvaient être destinés à des activités artisanales. Les maisons médiévales encore existantes abritaient quasiment toutes des ouvroirs ou des boutiques au rez-de-chaussée, rares étaient celles qui n'étaient dévolues qu'à l'habitat. La maison médiévale urbaine est donc une construction à usages mixtes, et ce n'est pas une particularité fribourgeoise<sup>28</sup>. Les sources historiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles nous apprennent que certaines professions se concentraient dans des endroits bien précis. A la Grand-Rue, les chandeliers se trouvaient dans la partie occidentale du rang sud, à l'emplacement du futur Hôtel-de-Ville, les boulangers dans la partie occidentale du rang nord, entre la rue des Épouses et le passage Saint-Nicolas, puis entre ce passage et la ruelle Möhr, les merciers, enfin à l'est de la ruelle jusqu'à la rue Zaehringen, les selliers<sup>29</sup>.

Mais qu'en était-il aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle à la rue du Pont-Suspendu et à la rue des Chanoines? Les rares textes du XIII<sup>e</sup> siècle qui mentionnent des maisons dans ce périmètre font tous état de la présence des boucheries. Ainsi en 1228, la maison de Guillaume de Britinie se situe au sud, devant les boucheries, soit probablement dans



**Fig. 8: Rue du Pont-Suspendu:  
façades sud des maisons du rang nord  
(phases 5 à 9, 1200 – avant 1283).**

le rang sud de la rue du Pont-Suspendu, puis en 1246, Guillaume de Miserie donne la moitié de sa maison et de sa cave sise à côté de la boucherie à l'abbaye d'Hauterive<sup>30</sup> et enfin en 1252, Jacob et Berchtold von Riggisberg possédaient une maison de pierre (*domus lapidea*) sise à l'angle de la rue dans laquelle se trouvait le marché aux bestiaux<sup>31</sup>. L'emplacement précis des boucheries au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas connu, celles qui se trouvaient dans l'actuelle rue de la Poste n'ont été implantées là qu'à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Reconstituées en 1403 et rénovées de 1580 à 1588<sup>33</sup>, elles occupaient l'emplacement de deux maisons du rang sud de la rue du Pont-Suspendu et de deux autres du rang nord de la Grand-Rue dont les vestiges des caves ont été mis au jour lors de ces travaux.

Les fouilles de la place Sainte-Catherine ont livré une très grande quantité d'os d'animaux exhumés essentiellement dans la ruelle-égout et les annexes des maisons du rang sud de la rue des Chanoines qui suggèrent la présence toute proche de boucheries. Là, une ruelle-égout secondaire, perpendiculaire à la ruelle-égout, a été découverte en limite orientale de la fouille, longeant une des maisons du rang sud de la rue des Chanoines. Plutôt que de marquer

la tête orientale du rang, qui aurait été décalée par rapport à celle du rang de la rue du Pont-Suspendu, elle formait un entremis ou androne, soit une ruelle ou plutôt un interstice entre deux maisons, pour récolter les eaux de pluie, une disposition fréquente dans le sud de la France, mais inconnue dans nos régions. Cette disposition inhabituelle pourrait se justifier par la présence des boucheries sur le chesal en tête orientale du rang sud de la rue des Chanoines. Cette parcelle étant restée hors de l'emprise des fouilles, l'hypothèse ne peut donc être vérifiée malgré la convergence de plusieurs indices historiques et archéologiques.

### Maisons de pierre du XIII<sup>e</sup> siècle

La mention en 1252 de la maison en pierre de Jacob et Berchtold von Riggisberg est particulièrement importante, car elle est la plus ancienne mention d'une maison en pierre à Fribourg, mais malheureusement elle ne peut être située avec certitude: il pourrait s'agir d'une des maisons de tête d'un des rangs détruits, à moins qu'il ne s'agisse d'une maison du rang sud de la rue du Pont-Suspendu située à l'angle d'une des deux ruelles transversales, ou la tête de rang orientale. Il est peu probable que cette maison se trou-

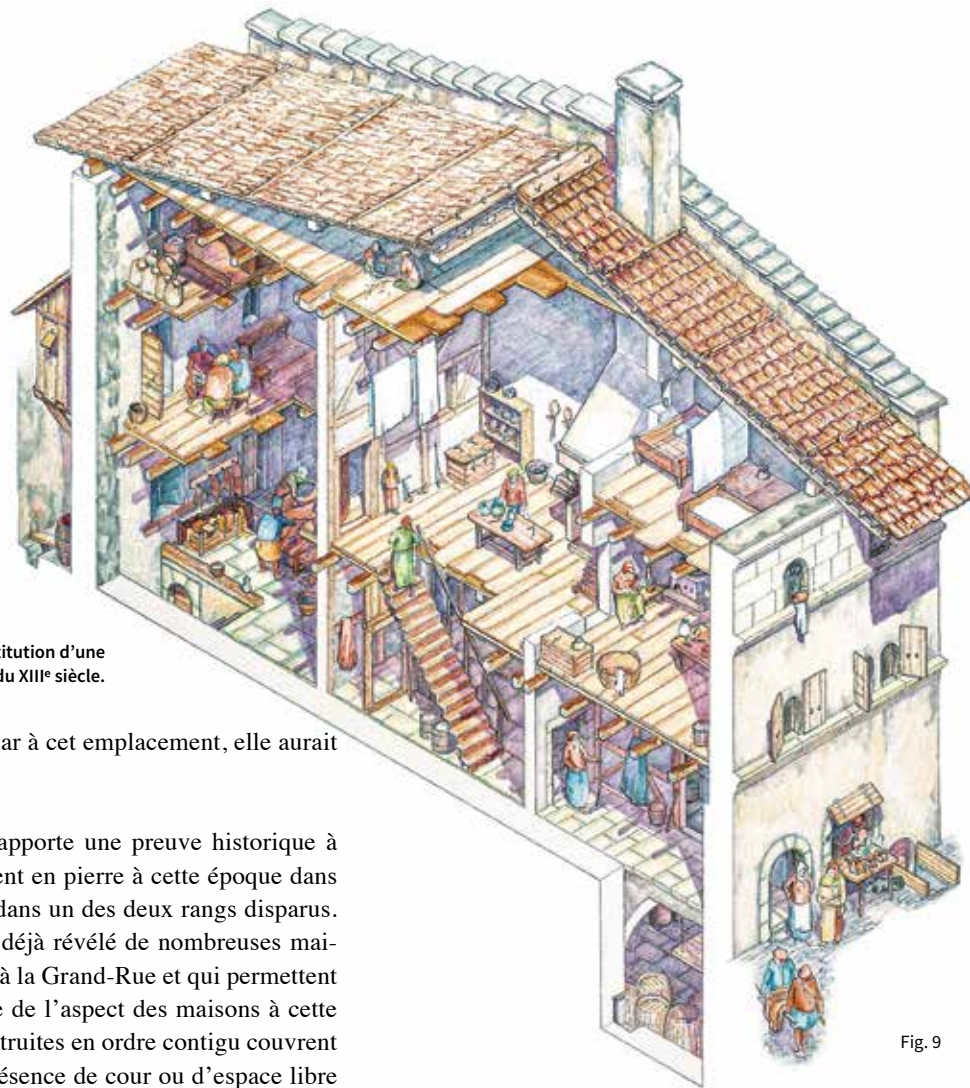


Fig. 9: Essai de restitution d'une maison fribourgeoise du XIII<sup>e</sup> siècle.

vait à l'ouest des rangs détruits, car à cet emplacement, elle aurait été située par rapport à l'église.

Quoiqu'il en soit, ce document apporte une preuve historique à la présence de maisons entièrement en pierre à cette époque dans ce secteur et vraisemblablement dans un des deux rangs disparus. Les analyses archéologiques ont déjà révélé de nombreuses maisons du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier à la Grand-Rue et qui permettent de se faire une idée assez précise de l'aspect des maisons à cette époque (fig. 9). Ces maisons construites en ordre contigu couvrent en général toute la parcelle, la présence de cour ou d'espace libre à l'arrière reste exceptionnelle dans le Bourg de fondation. Elles possèdent deux étages sur rez-de-chaussée et cave et sont couvertes par une toiture en bâtière couverte de tavillons ou de bardeaux, avec goutterots en façades. L'intérieur est subdivisé en trois parties de longueur équivalente, la partie centrale abritant la cage d'escalier et l'âtre domestique souvent situé au premier étage, on y accède depuis le rez-de-chaussée par un couloir débouchant sur la rue et flanquant une boutique ou un ouvroir. Les pièces habitables étaient situées dans les étages et une d'entre-elles pouvait

être dotée d'un fourneau en céramique, à cette époque des poteries tronconiques, ou gobelets, et non des catelles qui n'apparaîtront qu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

Fig. 9

# La construction de l'église change le visage du Bourg

.....  
Gilles **Bourgarel**

**En 1283**, le chantier de la nouvelle église entraîne un changement de taille dans le Bourg de fondation de Fribourg. Les fouilles ont confirmé que la cathédrale était initialement prévue plus grande que le bâtiment actuel.

La première église Saint-Nicolas à Fribourg est citée dès 1177 simultanément à son cimetière et a été consacrée par l'évêque de Lausanne en 1182<sup>35</sup>. Ses vestiges n'ont encore jamais été mis au jour, car ils se trouvent sous les deux travées occidentales et sous la tour de l'église actuelle. Son emplacement et sa longueur, qui n'excédait pas 20 m, peuvent être déduits par défaut, grâce à la présence des tombes qui lui étaient liées et à l'emprise des rangs de maisons sous l'église actuelle (voir fig. 1). En 1283, la mise en chantier de la nouvelle église a entraîné un changement considérable dans le Bourg de fondation. Dès ce moment, la destruction de plus d'une vingtaine de maisons sur les 240 qu'il comptait, soit environ 10% de l'ensemble, va entraîner une perte de population équivalente qui a dû être reléguée ailleurs en ville.

La masse de la nouvelle église va progressivement dominer le quartier. Hormis la tour occidentale, elle a été achevée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. D'une longueur de 76 m, son chœur et sa nef s'élèvent à 33 m de hauteur toiture comprise, soit deux fois plus haut que le faîte des maisons d'alors, sans compter la tour orientale démolie vers 1480<sup>36</sup>. La nouvelle église a été mise en service au plus tard en 1351, à l'achèvement de la troisième travée de la nef qui a reçu une fermeture provisoire. L'installation de cette paroi marque aussi une interruption du chantier d'une quarantaine d'années durant laquelle l'espace occupé par les rangs de maisons a pu être libéré des installations de chantier. Ce qui a permis l'implantation du cimetière au sud et à l'est de la nouvelle église (fig. 10), l'ancien cimetière situé à l'ouest des rangs de maisons pouvait dès lors être fermé



Fig. 10: Place Sainte-Catherine: premières sépultures implantées dans la ruelle-égout et les parties sud des maisons de la rue des Chanoines (vers 1350?).

pour permettre la démolition de l'ancien sanctuaire et la poursuite de la construction. L'emprise des maisons détruites n'a alors pas été réduite pour permettre l'élargissement de la rue du Pont-Suspendu, la base des façades servant de mur de clôture.

### Chapelle funéraire

A l'achèvement de la nouvelle église dans les années 1480 et suite à la démolition de la tour orientale en 1490/1491, les travaux vont se poursuivre dans le nouveau cimetière qui a été doté d'un crucifix monumental en 1484, puis d'une chapelle funéraire dédiée à Notre-Dame de la Compassion. Elle a été érigée entre 1499 et 1504 sous la direction de Gyllian Aetterli<sup>37</sup> et était située dans l'angle nord-est du cimetière. L'aspect extérieur de cette chapelle détruite en 1825 est bien documenté par les vues anciennes,

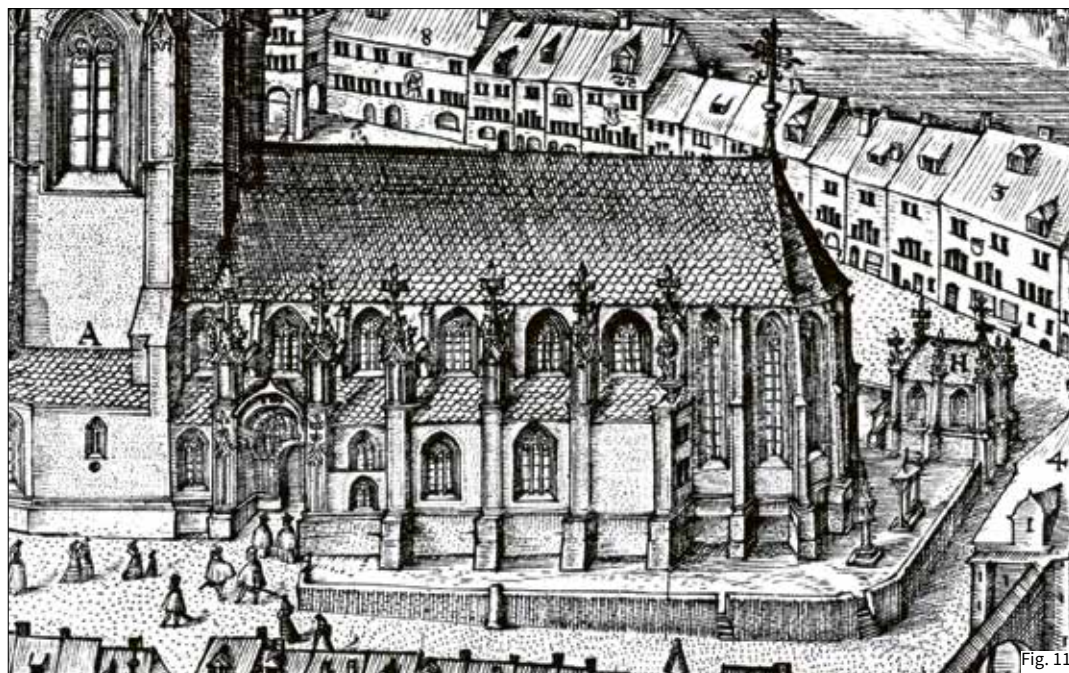
dont les panoramas de Grégoire Sickinger de 1582 et de Martin Martini de 1606 (fig. 11). D'une largeur hors œuvre de 7.10 m, sa longueur devait atteindre un peu plus de 14 m, mais les vestiges de son chœur à trois pans ont été détruits en 1960 lors de l'implantation d'une citerne à mazout pour la cathédrale. La chapelle était dotée d'un sous-sol sous lequel étaient aménagés deux caveaux auxquels on accédait par des trappes ménagées dans la voûte de briques (fig. 12). La chapelle elle-même se situait à l'étage desservi par un escalier plaqué à la façade occidentale et orienté vers la rue des Chanoines. L'accès au sous-sol était situé sous cet escalier. Les vues anciennes montrent une architecture élaborée et les vestiges mis au jour ont révélé un réel soin apporté à la mise en œuvre. Les nombreux fragments de tuiles glaçurées de couleur

noire, verte, brune, jaune, bleue ou blanche découverts dans les couches de démolition attestent une couverture colorée, comme l'était celle de la chapelle funéraire du couvent des Augustins construite en 1465<sup>38</sup>. La clôture du cimetière a été reconstruite à cette époque, notamment en raison de l'augmentation du niveau du terrain dans le cimetière qui est resté dans l'emprise des maisons détruites.

Le cimetière a été fermé en 1813, puis la chapelle et le mur de clôture ont été détruits en 1825 pour élargir la rue et créer la place<sup>39</sup>. La fontaine de la Vaillance a été transférée à son emplacement actuel, au sud du Chœur de Saint-Nicolas en 1840<sup>40</sup>, auparavant elle se trouvait à l'est de l'ancienne poste du Bourg qui occupait l'emplacement de la première maison de justice<sup>41</sup> (fig. 13).



Fig. 11: Le second cimetière de Saint-Nicolas en 1606; à droite (H) chapelle de Notre-Dame de la Compassion érigée par Gyllian Aetterli (1499-1504), extrait du panorama de Martin Martini.



Reproduction Graphix

### Une église encore plus grande!

A l'ouest du Bourg de fondation, sur le parvis de Saint-Nicolas et à la rue de la Cathédrale-Saint-Nicolas des vestiges ont également été touchés par les travaux de canalisations. Sur le parvis de la cathédrale un important massif de fondations a été mis au jour, dans l'axe du contrefort nord-ouest de la tour. D'une épaisseur supérieure à 3 m et d'une longueur de 7.30 m, ces fondations coupent les tombes situées dans cette zone et sont donc clairement liées à la construction de l'église actuelle (fig. 14). Elles confirment une observation de 2005<sup>42</sup> dans la cinquième travée de la nef où un sondage avait révélé que le faisceau de colonnettes du pilier engagé nord se poursuivait dans le mur occidental de la nef. Cette anomalie signifiait que ce pilier engagé avait initialement été dressé comme une pile impli-

quant une travée supplémentaire à l'ouest. Les fondations du mur nord avaient déjà été jetées pour recevoir la tour qui sera finalement construite à l'emplacement prévu pour la sixième travée. Au sud, les fondations tenaient compte du changement de parti, elles ont donc été construites après celles de la partie nord. Ce changement de parti a dû intervenir vers 1400 et il semble plutôt dicté par le manque de place plutôt que par des raisons financières. En effet, telle que prévue, l'église n'aurait laissé qu'un espace d'un peu moins de six mètres entre les contreforts de la tour et les maisons avoisinantes.

### Accès occidental à la ville?

A la rue de la Cathédrale-Saint-Nicolas, les vestiges des maisons formant l'extrémité nord-est du rang de maisons de la rue des

Épouses, le long de la première enceinte occidentale ont été touchés par les travaux. La muraille elle-même n'était pas conservée sous la chaussée, mais les murs des maisons donnent l'alignement de l'extrémité du rang. Il est ainsi possible d'estimer la largeur de la rue au Moyen Age, inférieure à 5 m. Ce constat s'accorde avec les sources historiques qui font état d'une «étroite ruelle» désignée sous le nom de «viculus» dès sa première apparition dans les textes en 1343<sup>43</sup>. Il ne s'agit donc assurément pas de l'accès principal à la ville, qui devait se situer à l'ouest, au niveau de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, dans l'axe de la route menant à Lausanne.

Fig. 13: Rue des Bouchers: fontaine de la Vaillance (1549) à son emplacement primitif et l'ancienne douane dans son état initial avec un seul niveau, vers 1832-1834, on remarquera l'emprise des escaliers d'accès au rez-de-chaussée des maisons comme ce devait déjà être le cas à la rue du Pont-Suspendu au XIII<sup>e</sup> siècle.

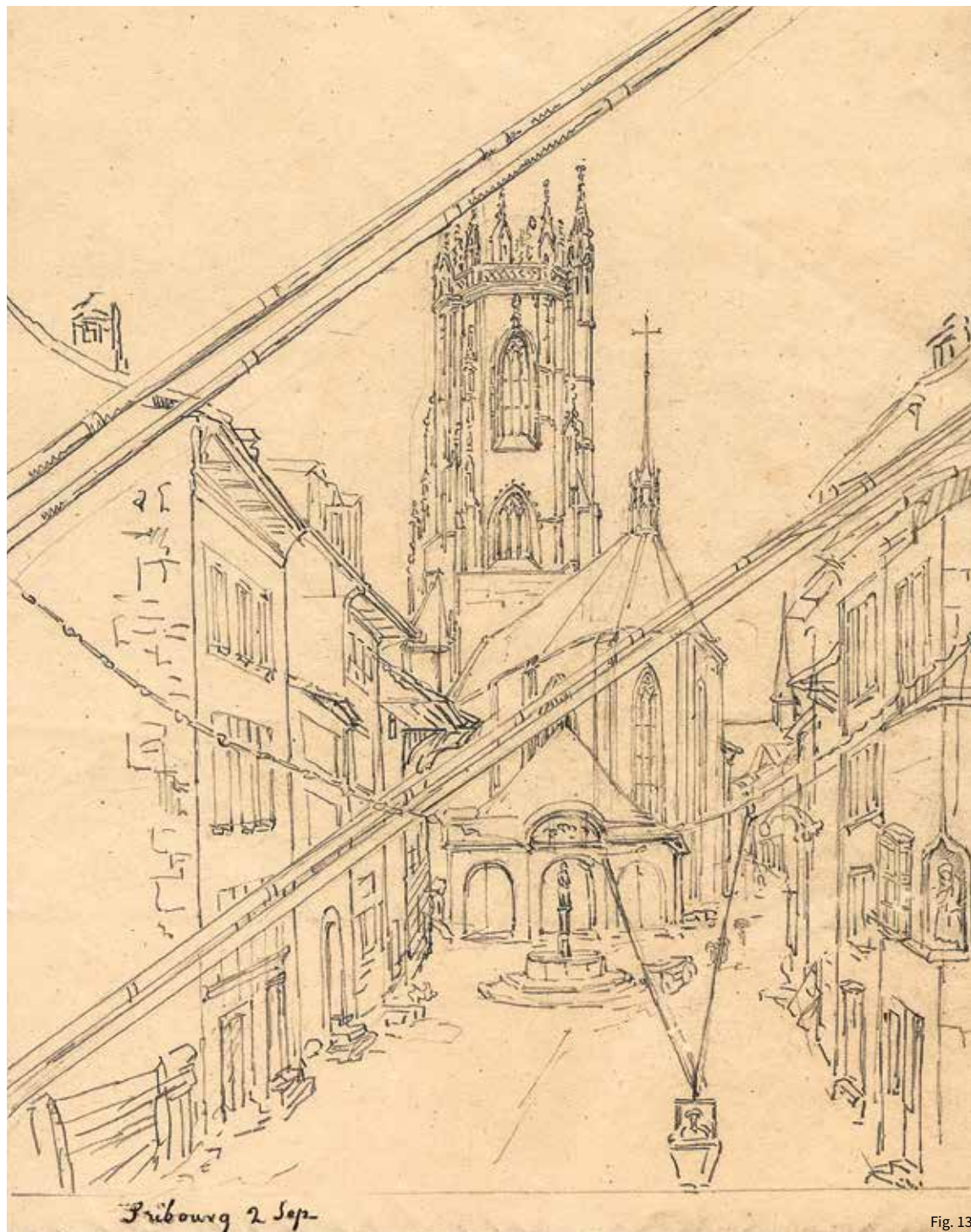


Fig. 13



Fig. 12

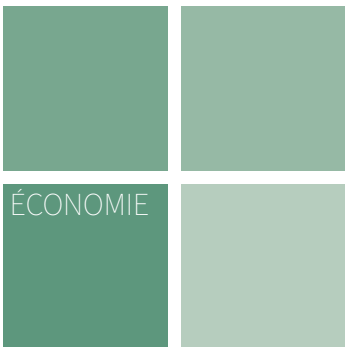
**Fig. 12: Place Sainte-Catherine: vestiges de la chapelle, sous-sol et voûtes en briques des caveaux (1499-1504).**

- 1 A. Baeriswyl, «Les villes», in: Urs Nyffeler (éd.), *L'archéologie de la période entre 800 et 1350 (La Suisse du Paléolithique au Moyen-Âge VII)*, Bâle 2015, p. 144-173.
- 2 B. de Vevey, *Le droit des villes*, T. 2, *Le droit d'estavayer (Les sources du droit du canton de Fribourg)*, Arau 1932, p. 9-11.
- 3 H. Schöpfer, *Der Seebezirk II, der Kanton Freiburg V, Kunstdenkmäler der Schweiz* 95, Basel 2000, p.12-16.
- 4 D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (Cahiers d'archéologie romande 98 et 99)*, Lausanne 2004, p. 173-174.
- 5 R. Flückiger, «Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz», *FGb* 63 1983/84, p. 145.
- 6 H. Schwab, «Fribourg (Sarine); Quartier du Bourg, rue des Épouses, place de la Cathédrale, rue du Pont-Suspendu et rue des Bouchers», *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1980-1982 (1984)*, p. 90-126.
- 7 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998.
- 8 G. Bourgarel, «Fribourg – Construction d'une ville révélée par ses vestiges. 1980-2007: vingt-sept ans de recherches archéologiques pour un début de réponse!», in: H.-J. Schmidt (Hrsg.), *Stadtgründung und Stadtplanung – Freiburg im Mittelalter*, Zürich/Berlin 2010, p. 83-84.
- 9 G. Bourgarel, *Fribourg. Rue des Épouses 14 (Archéologie fribourgeoise, Chronique Archéologique 1989-1992)*, Fribourg 1993, p. 81-83; 1995 45-49; G. Bourgarel – Ch. Kündig – A. Lauper, «Rue du Pont-Muré 16-18: les maisons Gendre et le Café du Gothard», in: Service des biens culturels (éd.), *Ville de Fribourg: les fiches*, Fribourg 2005, fiche 035/2005.
- 10 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII, seconde série*, Lausanne 1924, p. 103.
- 11 *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1987/1988*, Fribourg 1990, p. 54.
- 12 M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics (MAH 50; canton de Fribourg I)*, Bâle 1964, p. 54.
- 13 P. de Zurich, *Le canton de Fribourg sous l'ancien régime (LMB XX)*, 1928, p. XIV-XV.
- 14 J. Bujard, E. Broillet, «Fouilles archéologiques de bâtiments médiévaux à Fribourg. Rue du Pont-Suspendu 74-75 et Grand-Rue 55», *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1986, 1989*, p. 166-180.
- 15 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998, p. 126-127; E. Lehr, *La Handfeste de Fribourg dans L'Uechtland de l'an MCCXLIX*, Lausanne, 1880, p. 22, 48; M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics (MAH 50; canton de Fribourg I)*, Bâle 1964, p. 34-38.
- 16 M. Strub, «L'image d'une ville zaehringienne», in *Fribourg-Freiburg 1157-1481*, ouvrage éd. par la Société d'histoire et le «Geschichtsforschender Verein» avec l'appui de la Ville et de l'État à l'occasion du huitième centenaire de la fondation de Fribourg, Fribourg, 1957, p. 342-347.
- 17 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998, p. 130-133.
- 18 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII, seconde série*, Lausanne 1924, p. 212 et ss.
- 19 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998, p. 18-19.
- 20 J. Bujard, E. Broillet, «Fouilles archéologiques de bâtiments médiévaux à Fribourg. Rue du Pont-Suspendu 74-75 et Grand-Rue 55», *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1986, 1989*, p. 166-180.
- 21 G. Bourgarel, *Fribourg. Rue des Épouses 14 (Archéologie fribourgeoise, Chronique Archéologique 1989-1992)*, Fribourg 1993, p. 81-83.
- 22 *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 8/2006*, p. 256.



**Fig. 14: Rue de la Cathédrale-Saint-Nicolas, parvis de la cathédrale: massif de fondations destiné à la tour avant le changement de parti, fin XIV<sup>e</sup> siècle.**

- 23 G. Bourgarel, «Fribourg. Rue des Épouses 16» (Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1994), Fribourg 1995, p. 49-53.
- 24 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues* (AF 13), Fribourg 1998, p. 68-71.
- 25 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues* (AF 13), Fribourg 1998, p. 18-19.
- 26 Voir note 25.
- 27 G. Bourgarel, Fribourg. Rue des Épouses 14 (Archéologie fribourgeoise, Chronique Archéologique 1989-1992), Fribourg 1993, p. 81.
- 28 P. Garrigou Grandchamp, *Demeures médiévales: cœur de la cité* (Patrimoine vivant), Paris 1999.
- 29 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII*, seconde série, Lausanne 1924, p. 119-121.
- 30 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII*, seconde série, Lausanne 1924, p. 103-104.
- 31 Fontes rerum benrnsium, II, Berne 1877, n° 323, p. 347, Bourgarel 1998, p. 130.
- 32 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII*, seconde série, Lausanne 1924, p. 103.
- 33 M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50; canton de Fribourg I), Bâle 1964, p. 372.
- 34 G. Bourgarel, «La maison à Fribourg au XIII<sup>e</sup> siècle», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A-Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Fribourg 2005, p. 70-77; G. Bourgarel, «La maison à Fribourg (Suisse) au XIII<sup>e</sup> siècle.», in Ulrich Klein (Red.), *West-und mitteleuropäischer Hausbau im Wandel 1150-1350* (Jahrbuch für Hausforschung, Bd 56), Marburg 2016, p. 645-660.
- 35 M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36; canton de Fribourg II), Bâle 1956, p. 25.
- 36 D. Heinzelmann, «Bauforschung an der Kathedrale Sank Nikolaus in Freiburg», in *Architectura Zeitschrift für Geschichte des Baukunst* Heft I 2013, Berlin, München 2013, p. 44-45.
- 37 M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36; canton de Fribourg II), Bâle 1956, p. 154-155.
- 38 G. Bourgarel, «Les premiers témoignages de productions stannifères en Suisse et dans le canton de Fribourg (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)». In: M. Maggetti, D. Morin, G. Rech (dir) *Faïences et faïenceries de l'arc jurassien et ses marges. Procédés techniques et décors. L'apport des sources et de l'archéologie, Actes de la deuxième table ronde franco-suisse* (Vesoul, 2009), Vesoul 2013, p. 76.
- 39 M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux II* (MAH 41; canton de Fribourg III), Bâle 1959, 422.
- 40 M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50; canton de Fribourg I), Bâle 1964, 226.
- 41 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII*, seconde série, Lausanne 1924, 107, Strub 1964, 226.
- 42 G. Bourgarel, C. Kündig, «Fribourg, cathédrale Saint-Nicolas, Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise 8, Fribourg 2006, p. 254.
- 43 P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII*, seconde série, Lausanne 1924, 142-143.



# À combien la Confédération estime-t-elle la culture?

.....  
Bernhard **Altermatt**



Swiss Game Academy de Fribourg

**L'adage le dit**, toute société sera jugée sur la manière dont elle traite les plus faibles. Nous pouvons aisément extrapoler la devise en exhortant que l'avenir d'une société dépend de sa capacité à prendre soin de son héritage matériel et immatériel. Cette sauvegarde du patrimoine légué doit s'accompagner d'un ajustement aux tendances et besoins contemporains et d'une conscience de la dimension culturelle de tout projet d'avenir.



1. La Swiss Game Academy initie aux métiers pluridisciplinaires de la création de jeux vidéo à travers des cours, ateliers et conférences dispensés par des experts suisses et internationaux.

2. Musée national suisse peu avant son ouverture en 1898

Où en est la Confédération par rapport à sa «politique culturelle»? Pour répondre à cette question, jetons un bref premier regard sur l'histoire et un deuxième plus complet en examinant le «Message concernant l'encouragement de la culture» du Conseil fédéral, actuellement en consultation et qui fixe l'orientation stratégique des organes et programmes fédéraux en la matière pour la période 2021-2024. Bien que le domaine de la culture (sa protection, préservation et promotion) soit essentiellement une tâche cantonale et communale, la Confédération a progressivement renforcé son engagement durant le XX<sup>e</sup> siècle.

### La politique culturelle fédérale

Les premiers éléments d'une politique culturelle fédérale remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la fondation du Musée national suisse (1890) et de la Bibliothèque nationale suisse (1894) rattachés au Département fédéral de l'intérieur. Il faut ajouter à ces débuts l'organisation des Expositions nationales qui disposent, dès la première édition en 1883, d'un secteur artistique servant à présenter et mettre en valeur la production artistique suisse. Cette dimension – culturelle – des expositions nationales se renforce au fur et à mesure des

décennies; rappelons à ce titre le concept et le contenu d'Expo.02 organisée dans la région des Trois-Lacs. En parallèle, la Confédération adopte des arrêtés sur la protection des monuments historiques (1886) et sur la promotion artistique (1887).

Les efforts entrepris au niveau fédéral se renforcent durant l'entre-deux-guerres sous le signe de la «défense nationale spirituelle» face aux menaces des régimes fascistes et totalitaires. En 1938, la Confédération commence à subventionner la diffusion d'émissions radiophoniques à l'étranger et reconnaît le romanche comme quatrième «langue nationale». Une année plus tard, elle crée la future fondation Pro Helvetia chargée d'encourager la culture populaire, la création artistique, la compréhension entre les communautés linguistiques du pays et une politique culturelle extérieure. À partir de 1942, le canton italophone du Tessin et la minorité romanche dans les Grisons reçoivent des subventions fédérales visant à sauvegarder leur langue et culture.

Après la Seconde Guerre mondiale, intervient une ouverture tant vers l'intérieur que l'extérieur. La Suisse rejoint l'UNESCO (1949),



Exposition nationale suisse 1939, Zurich. Journée fribourgeoise: la Maîtrise de Saint-Nicolas dans le cortège du dimanche matin.

se dote de dispositions constitutionnelles sur le cinéma (1958) et le «Heimatschutz» (protection de la nature et du patrimoine, 1962) et crée l'Office fédéral de la culture (1975). 1973 voit naître l'inventaire des sites construits à protéger (ISOS) et 1977 celui des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), complétés entre 1984 et 2003 par l'inventaire des voies de communication historiques (IVS). En 1999, les compétences fédérales en matière de soutien à la culture sont réunies dans un article de la Constitution fédérale révisée.

Sur la base de cet article constitutionnel et de la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture de 2012, la Confédération a successivement adopté deux Messages respectivement pour les périodes 2012-2015 et 2016-2020. Le nouveau Message, actuellement en consultation, reprend les trois grands axes du précédent, à savoir, la participation culturelle, la cohésion sociale ainsi que la création et l'innovation. S'ajoute un angle supplémentaire qui concerne la numérisation. Il constitue une réponse à l'évolution technologique qui affecte tous les secteurs et acteurs du domaine de la culture, tant au niveau de la production que de la médiation et de la préservation.

### La Confédération face aux cantons

Eu égard à la structure fédérale du pays et à l'autonomie des cantons en matière culturelle, ces derniers (ainsi que les villes et les communes) jouent un rôle important, si ce n'est prépondérant, dans le domaine de la politique culturelle. Les cantons et communes fournissent ensemble environ 80% des dépenses publiques en faveur de la culture, la Confédération quelque 20%. Pour la période 2021-2024, la part fédérale prévue se monte à 943 millions de francs, dont une large part de subventions payées aux cantons, aux communes, à des acteurs privés, publics ou mixtes du domaine culturel.

C'est au niveau de l'allocation des moyens que se situent les plus grands défis. L'on assiste à une baisse proportionnelle du soutien accordé aux divers acteurs dans la mesure où la Confédération développe ses propres programmes et initiatives. Malgré un excédent budgétaire cumulé de 6 milliards de francs entre 2016 et 2018, Berne a par exemple diminué les subventions accordées à la sauvegarde du patrimoine architectural de 38 à 22 millions de francs par an pour la période 2016-2020. Cette réduction, forte-



L'agence Movetia coordonne les activités de soutien à la mobilité scolaire et estudiantine, tant au niveau national qu'international.

ment critiquée par les milieux de la protection du patrimoine, dont PRO FRIBOURG, met sous pression les cantons et communes qui se voient obligés de financer une part grandissante de coûts de la préservation du patrimoine bâti. Paradoxalement, ce dernier est souvent inscrit à l'inventaire fédéral ISOS, mais la problématique concerne également les listes recensant les objets d'intérêt cantonal et local.

Avec le Service des biens culturels du canton et d'autres acteurs (publics et privés, nationaux et régionaux), PRO FRIBOURG a fait entendre sa voix pour renverser la tendance en prenant position dans le cadre du processus de consultation en cours. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous observons, comme le chef du Service fribourgeois compétent l'a exposé dans le dernier numéro de notre revue, des coupes ou une sous-dotation budgétaires similaires au niveau cantonal. La Suisse se trouve dans une situation où chaque échelon étatique réduit son engagement aux dépens du niveau inférieur, conduisant à une situation de plus en plus intenable. De toute évidence, la sensibilité pour la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural reste insuffisante

à tous les niveaux de notre Etat. Ainsi, pour la période 2021-2024, le Conseil fédéral prévoit d'investir tout juste 21 millions de francs par année dans ce domaine, tout en admettant qu'il faudrait quelque 100 millions de francs par année pour faire face aux besoins réels.

On ne peut qu'espérer que le «Dialogue national sur la culture» mis en place en 2011 dans le cadre de la politique fédérale de la culture (dialogue qui réunit la Confédération, les cantons, les villes et les communes) permette de corriger ce déficit de financement et de retrouver un niveau suffisant pour assurer une préservation durable de notre héritage architectural et de notre patrimoine bâti. Il va de soi qu'au sein de ce dialogue, les mêmes tensions existent par rapport à l'allocation des moyens aux nombreux domaines que comprend la politique culturelle. Comme timide signe d'espoir, on peut citer un rapport sur les compétences enchevêtrées en matière de protection du patrimoine publié en 2018 dans le cadre du Dialogue (cf. bibliographie). Passons sur le fait que le Message du Conseil fédéral ne fait que relever un rapport attestant une mise en œuvre «efficace et conforme» des tâches attribuées à la Confédération...





Pro Fribourg | SGJ

### Quoi de neuf pour 2021-2024?

Selon son Message pour la période 2021-2024, le Conseil fédéral souhaite poursuivre la politique culturelle mise en place en suivant les axes cités plus haut: participation culturelle, cohésion sociale, création et innovation. Il entend renforcer son engagement dans quelques secteurs déjà identifiés comme prioritaires dans la période précédente, à savoir la promotion de la production cinématographique, le domaine jeunesse & musique, celui faisant le lien entre la culture et l'économie, ainsi que la coopération et la promotion culturelle internationale. Finalement, il introduit avec la numérisation/digitalisation un nouvel axe transversal qui touche à quasi tous les domaines d'action de la politique culturelle.

Un exemple où ce nouvel accent devient particulièrement évident est celui de la promotion du design numérique et des médias interactifs (*game industry*), mais on peut facilement extrapoler la signification des enjeux numériques à d'autres domaines culturels. Ainsi, il est question des changements que la numérisation implique pour la notion d'œuvre, le droit d'auteur et la diffusion. L'on touche également à la naissance de nouveaux médias numériques et à la

promotion de la création numérique. Finalement, l'évolution technologique fait entrer le travail artistique et culturel dans de modèles inédits de collaboration, de coopération et de communication.

Un autre secteur dans lequel la Confédération entend renforcer son engagement est la promotion des échanges d'élèves et d'étudiants entre les diverses régions linguistiques du pays. D'une part, un accent particulier est mis sur l'échange d'apprentis dans le domaine de la formation professionnelle régie par le droit fédéral. D'autre part, les instances fédérales veulent faire davantage pour favoriser les échanges scolaires à l'intérieur du pays qui sont, en comparaison avec la mobilité internationale, notoirement sous-dotés en moyens financiers. Depuis 2016, il existe à cette fin la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité, ainsi que l'agence Movetia basée à Soleure qui coordonne les activités de soutien à la mobilité scolaire et estudiantine, tant au niveau national qu'international.

### Quelles perspectives pour la protection du patrimoine?

Pour un mouvement et une association comme PRO FRIBOURG, une des préoccupations majeures consiste en la garantie d'un sou-

Ferme protégée en  
catégorie 2, La Roche.

rien suffisant des autorités fédérales pour la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine. À ce titre, le Message sur l'encouragement de la culture laisse l'observateur engagé sur sa faim. Non seulement, le Conseil fédéral maintient et confirme les coupes budgétaires opérées il y a quatre ans, mais il ne donne aucun signal qui permettrait de constater une prise de conscience à ce niveau. La seule lueur d'espoir consiste en l'annonce d'une «stratégie interdépartementale» en faveur de la culture du bâti, annoncée pour le début 2020. Le cœur du problème, à savoir le manque de moyens financiers pour assurer les tâches dans ce secteur, reste par contre négligé, voire ignoré.

Bien entendu, l'Assemblée fédérale pourra ajuster le tir en rééquilibrant les axes et priorités de la politique culturelle et en augmentant les sommes allouées à tel ou tel domaine d'action. La multitude de ces champs et l'enveloppe budgétaire disponible de 1 milliard de francs sur quatre ans ne permettent cependant pas d'entrevoir des modifications notables. En fin de compte, il se pose la question de savoir si les majorités politiques présentes aux chambres fédérales feront pencher la balance en direction d'une

### Plus d'informations et lectures:

- Département fédéral de l'intérieur DFI, *Message concernant l'encouragement de la culture pour la période de 2020 à 2024*, Rapport explicatif destiné à la consultation, DFI, Bern 2019 (disponible sur [www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch) > Thèmes > Le message culture).
- Christof Schwenkel, Marcelo Duarte, Stefan Rieder, *Untersuchung der Kompetenzverteilung zwischen Bund und Kantonen im Bereich Heimatschutz und Denkmalpflege*, Rapport à l'attention de l'Office fédéral de la culture. Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne 2018 (disponible sur [www.bak.admin.ch](http://www.bak.admin.ch) > Patrimoine culturel et monuments historiques > Aides financières).
- Thomas Kadelbach, «*Swiss Made*». *Pro Helvetia et l'image de la Suisse à l'étranger (1945-1990)*. Editions Alphil, Neuchâtel 2013.
- Claude Hauser, Bruno Seger, Jakob Tanner (éd.), *Zwischen Kultur und Politik*. Pro Helvetia 1939 bis 2009. Pro Helvetia/NZZ Libro, Zürich 2010.
- Madlaina Bundi (dir.), *Préserver et créer. 100 ans de Patrimoine suisse*. Editions Payot, Lausanne 2005

plus grande prise en considération des besoins en matière de protection et de promotion de la culture et du patrimoine.

Pour PRO FRIBOURG, il reste inconcevable et inacceptable qu'on diminue les moyens disponibles à cette fin dans une période où les finances fédérales affichent une santé resplendissante. Les 246 élu-e-s devront sérieusement se poser la question: combien valent la culture et le patrimoine dans ce pays?

# PORTFOLIO

## *Du Vully à la Wandflue*

Par Pierre-Yves **Massot**

De 2016 à 2017, le photographe fribourgeois Pierre-Yves Massot parcourt à pied les 130km de la frontière linguistique à l'intérieur du canton de Fribourg. En suivant les coordonnées de son GPS, il traverse les forêts et les rivières, gravit quelques montagnes ne s'éloignant du tracé que lorsque les dangers de la nature doivent être contournés.

La série restitue des instants insolites, et une impression fugace à la fois d'isolement et d'étrangeté. L'auteur se tient à distance respectueuse de son sujet et la rare présence humaine s'impose subtilement comme élément du décor. L'ensemble sans artifice explore une frontière qui ne cesse de se dérober.

Ses 156 clichés sont publiés dans l'ouvrage «Sprache und Politik-Zweisprachigkeit und Geschichte» de l'historien Bernhard Altermatt initié par Kultur Natur Deutschfreiburg ([www.kund.ch](http://www.kund.ch)). MR





















# Fribourg aux yeux des panoramistes

Jean-Pierre **Anderegg**



Musée d'art et d'histoire Fribourg

**Outre sa valeur** en tant qu'icône identitaire, le «Plan Martini»<sup>1</sup> est une source inestimable d'histoire architecturale. Il en va de même pour le «Plan Sickinger»<sup>2</sup>, œuvre mandatée par la Cité vingt-quatre ans auparavant. Voici quelques observations sur l'image de l'habitation urbaine chez Gregor Sickinger et Martin Martini (1582/1606).

Fig. 1: Gregor Sickinger, Vue cavalière 1582 (détail). Fribourg, Planche-Supérieure, rangée nord. Maisons en pierre, bois et pans de bois. Toitures en bardeaux et tuiles. La 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> maison (à partir de la gauche) disparaissent sans être remplacées avant 1812 (espace entre les bâtiments).



Fig. 2: Martin Martini, vue cavalière 1606 (détail). Fribourg, Planche-Supérieure, rangée nord. Les maisons 7 et 8 (à partir de la gauche) conservent encore la structure à colombages des étages supérieurs.

La comparaison de ces deux magistrales vues cavalières révèle des différences et des particularités significatives en ce qui concerne la représentation architecturale d'un millier de bâtiments résidentiels. Sans aborder la question, ardue, de la fiabilité du rendu, je tâcherai d'interpréter en détail certains aspects de la vue sur la ville à travers deux personnalités et deux méthodes assez divergentes. Cette confrontation aura l'avantage de détecter différences et concordances. On ne perdra pas de vue le fait que, dans les deux «plans», seules les façades sud sont entièrement visibles, un fait qui a donné pas mal de fil à retordre aux auteurs de la maquette Frima<sup>3</sup>. Il s'ensuit que toute référence statistique sera boiteuse.

Si, pendant les premiers siècles qui ont suivi la fondation de Fribourg, on peut s'attendre à une part non négligeable de *constructions en bois*, à poteaux ou en madriers, du moins pour les demeures modestes, la ville apparaît, en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle, presque entièrement «pétrifiée»<sup>4</sup>. En effet, Sickinger signale seulement une petite vingtaine de maisons d'habitation en bois. A l'exception de quatre maisons sur l'escalier du Collège, elles sont toutes situées en Basse-Ville, à savoir en bordure des rangées de maisons de la Planche-Su-

périeure (fig. 1), de la Lenda et de la rue des Forgerons. En 1606, ont-elles été partiellement démolies et/ou remplacées? Martini n'indique hélas pas toujours les matériaux des façades d'une façon suffisamment claire (fig. 2). En 1582, ces bâtiments en bois et même certains bâtiments en pierre sont recouverts de *toits de bardeaux* (25 au total). Leur couleur grise se détache nettement sur les toits de tuiles rouges, presque omniprésents. Avec la gravure noir/blanc de Martini, cette différenciation n'est évidemment pas possible.

Les bâtiments en *pan de bois* sont en petit nombre. Le colombage est essentiellement limité aux étages supérieurs. En plus, ce type de construction plus légère que le mur coupe-feu en maçonnerie épaisse apparaît aujourd'hui encore sur les murs pignon des bâtiments de tête au bout des ruelles.

Qu'en est-il de l'aspect général des *façades*, orientées, dans nos vues, presque exclusivement vers le sud? Étudions à titre d'exemple le quartier des *Planches*, situé directement sous la colline de Lorette. Les deux rangées septentrionales de la Planche-Supérieure et Inférieure, avec un total de 28 maisons, présentent, indépendamment



Fig. 3: Martin Martini, 1606 (détail).  
Fribourg, Grand-Rue, env. n° 22-28/48-55.  
Rangée sud avec galeries en bois au 1<sup>er</sup> et  
2<sup>e</sup> étage.  
La 4<sup>e</sup> maison à partir de la gauche avec  
tourelle, la 5<sup>e</sup> avec arc de pignon. Rangée  
nord avec échoppes et ateliers au rez-de-  
chaussée. Variété des formes de lucarnes.

des méthodes différentes de la détrempe et de la gravure, essentiellement une seule et même image.

Le fenêtrage de style gothique tardif (fenêtres jumelées, disposées en rangée ou à croisées) a d'ailleurs été conservé jusqu'à ce jour, en tout ou en partie, sur les dix maisons suivantes: Planche-Supérieure 26, 34, 36 et 40, Planche-Inférieure 15-19, 35, 39, 41. Sur les 18 autres maisons, les fenêtres en rangée ont été remplacées par des fenêtres isolées.

La plupart des maisons bourgeoises comportent trois ou quatre niveaux au-dessus de la cave, enterrée pour la plupart. Souvent, le rez-de-chaussée à côté de la porte d'entrée présente une vitrine en arc surbaissé qui servait à éclairer une échoppe ou un atelier. A côté des fenêtres jumelées ou quadruples mentionnées ci-dessus, les étages supérieurs sont souvent percés de triplets pyramidaux. Les croisées situées à l'étage supérieur indiquent l'existence d'un salon, c'est-à-dire une pièce de réception.

Au quartier des Planches, le parcellaire s'avère étonnamment bien conservé pendant ces quatre siècles écoulés. Exceptionnellement,

à la Planche-Supérieure 24, deux maisons ont été réunies en une seule, et ceci avant 1812 (Martini avait oublié de dessiner l'un des deux anciens immeubles). Cinq des maisons à trois niveaux ont été surélevées d'un étage. Le pignon de la maison Planche-Supérieure 36 a été retourné sur la place vers 1860.

### Fusion des maisons

Pour le quartier du *Bourg*, Pierre de Zurich a réalisé en 1924 une étude innovatrice sur le parc immobilier du noyau de la Cité des années 1450, en le comparant à l'état du Plan Martini d'une part et à celui du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle de l'autre<sup>5</sup>. Il en arrive à la statistique suivante: les 245 maisons identifiées vers 1450 se réduisent à 193 en 1606, puis à 140 en 1924. La concentration, c'est-à-dire la réunion de plusieurs maisons voisines en une seule, affecte donc en moyenne une maison sur deux en 500 ans. Cet état des choses reste finalement figé au cours des cent dernières années. De Zurich a également distingué la fusion à partir de deux, trois et quatre anciennes maisons: il constate respectivement 43, 17 et 4 cas, dont la plupart se sont produits dans la Grand-Rue, socialement privilégiée, ou «gentrifiée» selon la terminologie actuelle.



Jean-Pierre Andereg

Fig. 4

Fig. 4: Estavayer-le-Lac, rue du musée 14-18, 2019. Deux des trois dômes comportent un berceau ou arc de pignon.

Fig. 5: Berne, Spitalgasse. Dessin de 1691, Propriété privée. Maisons à lucarnes monte-charge.



Fig. 5

En revanche, la stabilité relative de l'état des choses entre 1606 et aujourd'hui dans le quartier des Planches n'est guère surprenante. L'artisan de la Basse-Ville devait se contenter d'un espace habitable relativement restreint. Ce n'est qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'augmentation rapide de la population et l'appauvrissement des bas quartiers, que ces problèmes sont devenus aigus. En 1882, il n'y avait pas moins de 61 appartements dans les 14 anciennes maisons individuelles de la Planche-Supérieure, soit 4,3 appartements par maison<sup>6</sup>. Si nous comptons en moyenne cinq personnes par ménage, nous avons alors une bonne vingtaine d'habitants par maison!

Comment les toits sont-ils représentés? Etant donné que la couleur pour distinguer les matériaux de couverture n'existe pas chez Martini, c'est la pente de la toiture qui pourrait donner une indication. En effet, les bardeaux ou ancelles (planches posées de manière lâche) permettaient une pente de toit maximale de 20°, tandis que les toits de tuiles plates nécessitaient une pente plus raide<sup>7</sup>. Malheureusement, cette distinction n'est guère réalisable dans une vue cavalière.

### Une précision toute relative

Ce qui attire immédiatement l'attention, par contre, ce sont les superstructures, c'est-à-dire les *lucarnes*, qui servaient à éclairer l'espace du toit, pour la plupart inhabité à l'époque. Ici, les deux védutistes n'abordent pas leur travail avec la même fidélité du détail: Sickinger, tout en considérant la lucarne comme un élément indispensable de la maison, copie presque à l'infini le même modèle schématique. Ici et là, c'est la pure fantaisie qui l'emporte. Pour preuve, le gonflement irréaliste des toits entre la place du Petit-Saint-Jean et la rue d'Or, par exemple.

Son collègue, d'autre part, semble avoir examiné de près chaque toiture (fig. 3). L'étonnante variété de formes lui tenait manifestement à cœur. Le type le plus courant est la lucarne allongée, occupant les 2/3 de la longueur du toit. De plus, il distingue la lucarne à pignon à deux pans et le type en «chien assis», sous un seul pan de toit. Un cas particulier est celui des lucarnes suivant le faîtage de façon horizontale, vitrées, voire ouvertes, qui éclairent et ventilent efficacement les combles, notamment pour sécher les peaux et les cuirs qui y étaient suspendus.





Fig. 6

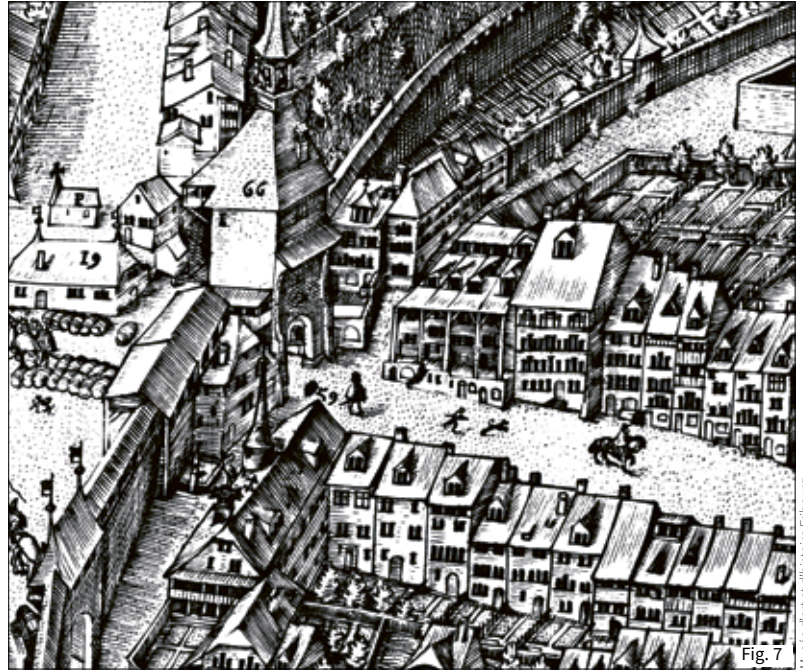


Fig. 7

Un élément architectural qui a presque disparu dans la ville aujourd'hui (exceptions notamment à la Grand-Rue 21, 23 et 24) est le *dôme monte-charge* en forme de lucarne, coupant la gouttière. Il assurait le transport vertical par corde du bois et autres matériaux dans les combles. De nombreux exemples subsistent à Estavayer-le-Lac et à La Neuveville/BE (fig. 4). En ville de Berne, ils faisaient encore légion à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 5). A Fribourg, ces monte-charge affichaient anciennement la forme spécifique en berceau (lambrissé?), devenant plus tard un élément représentatif de la façade. Chez Sickinger, cinq maisons au total en sont pourvues, chez Martini ils sont au moins 17. Certains portent un épis de faîte, parfois avec une girouette avec les armoiries de Fribourg. Arborant souvent des maisons plutôt étroites, ils ne sont pas toujours l'apanage de façades de prestige. En font exception deux auberges: la *Croix d'or* dans le quartier de l'Auge et l'*Aigle royal* à la rue des Epouses. Si ces éléments constatés en 1606 ont disparu de l'actuel paysage urbain, il existe un petit nombre de maisons à *arc de pignon*, remontant probablement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle au plus tôt (fig. 6). D'autres exemples significatifs sont connus notamment à Morat où une trinité d'arcs de pignon

attire l'attention (Rübenloch, Schlossgasse 14-16)<sup>8</sup>, marquant l'axe principal du centre de la ville.

### La résistance du pignon

Dans les communes rurales des districts du Lac, de la Sarine et de la Singine, l'arc de pignon (ou «bôgo», en Gruérien, de «Bogen» en allemand) apparaît comme élément stylistique des fermes du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Dans le Pays bernois, et bien au-delà, il est même devenu le leitmotiv de l'architecture rurale récente. Le pignon en berceau, aujourd'hui perçu comme typiquement rural, a donc des origines urbaines et bourgeoises.

Nous terminons nos observations – inévitablement incomplètes – avec un cas particulier, le pâté de quatre maisons contiguës devant la tour du Jacquemart, la troisième porte de l'enceinte occidentale de la ville, aujourd'hui démolie. Il occupait le site des maisons actuelles à la rue de Lausanne 83-87. Quatre bâtiments de trois niveaux, dont le toit continu est soutenu par cinq hautes colonnes (fig. 7), reposent sur un socle en saillie, accessible depuis la rue. Cette construction inhabituelle rappelle les maisons du quartier de

Fig. 6: Fribourg, escaliers du Court-Chemin 20. Photo 2019. Maison gothique tardif avec étage à colombages, accompagné d'un berceau avec galerie, probablement du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Fig. 7: Martin Martini, 1606 (détail) Fribourg, rue de Lausanne 83-87, devant la Porte du Jacquemart. Quatre maisons contiguës, avec de hautes colonnes d'avant-toit, au-dessus d'un socle en saillie.

Fig. 8: Fribourg, la porte du Jacquemart. Lithographie Philippe de Fégely 1830. Les maréchaux au travail sous un auvent.

Fig. 9: Genève, quartier de la Fusterie. Aquarelle I.S. 1826/29. «Maisons à dômes». Toitures à hautes colonnes et berceaux lambrissés.



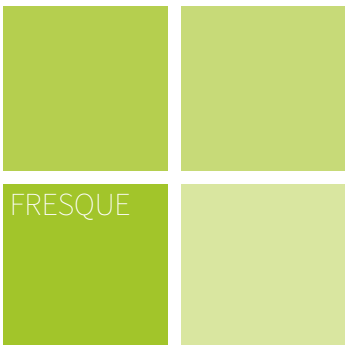
la Fusterie à Genève, disparues depuis les années 1830 (fig. 9), mais qui disposaient d'énormes arcs à pignon en porte-à-faux, reposant sur des piliers en bois placés au ras du sol.

L'exemple fribourgeois manque de structures de toit aussi spectaculaires. Néanmoins, le parvis abrité permettait des activités commerciales qui, à Berne, s'exerçaient dans l'allée continue des arcades<sup>10</sup>, presque inexistantes à Fribourg. Ici, le mobilier se limite aux tables et aux volets rabattus devant la maison. Cependant, devant la Porte du Jacquemart, les chevaux se ferraient dans la rue, sous un auvent supplémentaire, jusqu'en 1830 (fig. 8), comme l'illustre très bien la lithographie de Fégely.

Martin Martini, deux siècles auparavant, avait l'habitude d'animer son plan de la Cité avec des petits personnages, promeneurs et cavaliers. Les représentations explicites du quotidien sera réservé aux spectateurs du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur coup d'œil reflète en cela une vie publique moyenâgeuse s'achevant au début de la modernité qui va se débarrasser partiellement de l'enceinte, l'une des icônes du vieux Fribourg.

Deutscher Text auf der Webseite [www.pro-fribourg.ch](http://www.pro-fribourg.ch)

- 1 Aloys Lauper, Le «Plan Martini», icône de Fribourg, in *Lieux de mémoire fribourgeois, Actes du Colloque de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg*, 7-8 octobre 1994, pp. 3-13  
Aloys Lauper et al., *Patrimoine fribourgeois* 23, Fribourg 2019 (à paraître)
- 2 Raoul Blanchard, Gregor Sickinger – *Stadtdarstellung von Freiburg (1582)*, Museum für Kunst und Geschichte Freiburg 1997-2
- 3 Maquette au 250<sup>e</sup> de la ville selon Martin Martini, à visiter au Werkhof dès l'automne 2019
- 4 Kathrin Utz Tremp, «Brandmauer geschichten» in den *Freiburger Notariatsregistern des Mittelalters*, in Annick Jermini, Cédric Margueron éd.s., «Feux» – L'histoire, l'incendie, éclairages, Fribourg 2012, p. 37-56.  
L'historienne relate la construction progressive entre 1356 et 1440 de murs coupe-feu, notamment dans les maisons de bois des bas-quartiers. En revanche, très peu de cas dans le Bourg où la pierre l'emportait déjà. Cf. Gilles Bourgarel, *Fribourg-Freiburg. Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues. Archéologie fribourgeoise* 13, Fribourg 1998, p. 130
- 5 Pierre de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Mémoires et documents* 2<sup>e</sup> série, tome 12, pp. 213-217
- 6 Assurance feu AF 210, 1882, AEF
- 7 Gilles Bourgarel, *Fribourg – construction d'une ville révélée par ses vestiges*, in Hans-Joachim Schmidt, *Stadtgründung und Stadtplanung – Fribourg/Freiburg während des Mittelalters*, Wien 2010, p. 89
- 8 Hermann Schöpfer, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Freiburg*, Band V, Der Seebezirk II, Basel 2000, S. 212
- 9 Jean-Pierre Anderegg, *La maison paysanne fribourgeoise*, tome 1, Bâle 1979, pp. 242ss.
- 10 Cf. fig. 5



# Peinture monumentale de Plattner à Marsens

.....  
Sylvie **Genoud Jungo**



**Une œuvre peu connue** de l'artiste bullois Georges Plattner orne le mur du préau de la cour du bâtiment des Hommes de l'ancien Hôpital psychiatrique de Marsens.



Pro Fribourg | SGJ

Le temps est suspendu dans la cour du pavillon des hommes de l'hôpital psychiatrique de Marsens. D'imposants grillages surmontés de méchantes pointes rappellent que l'endroit n'était pas une cour de récréation comme les autres. Les derniers patients quittent les lieux en 1986 pour rejoindre de nouveaux locaux. Le bâtiment et la cour sont alors laissés en l'état.

Au fond de cette cour, à l'abri d'un préau, une extraordinaire peinture murale de plus de 23 mètres de longueur égaie de ses couleurs l'austère cloître. Un dépôt d'anciennes tuiles, ruches et toupines, dont les tons terreux s'accordent par hasard à ses teintes, masquent par endroits des parties de cette œuvre monumentale et exceptionnelle.

### La fête des Vignerons en Gruyère

En toile de fond se trouve le paysage de nos contrées, avec au centre de la composition la porte du Belluard de l'enceinte du château de Gruyères, le Moléson et ses monts avoisinants. Des nuages lointains perturbent le ciel bleu profond du tableau en soulignant la courbe des sommets si familiers.

De bout en bout de ce paysage, court la peinture murale de Marsens. Une frise de drapeaux. Plusieurs cantons, communes, districts sont représentés, de gauche à droite: Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Schaffhouse, Gruyères, Bulle, les Cents-Suisses, Bâle, Suisse, Zürich, Veveyse, Saint-Gall, Fribourg, Genève, Argovie et le drapeau flammé du Tessin. Un choix qui ne correspond pas à une réalité historique.

L'iconographie est fortement inspirée de la fête des Vignerons, avec une touche gruérienne. Celle de 1955 avait marqué les esprits. On retrouve d'ailleurs sur la peinture plusieurs symboles de cette fête mythique: le commandant des Cent-Suisses tout à gauche, les banne-  
rets à pied ou à cheval revêtus du costume des nobles du XVI<sup>e</sup> siècle, les joueurs de tambours, le chef des Troupes d'honneur sur son cheval blanc joué à l'époque par un vigneron de Lavaux, le conseiller aux États Frédéric Fauquex et le Messenger boîteux incarné par Samuel Burnand. Bien ancrés dans la tradition de la fête dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ces personnages portent ici des costumes identiques à ceux de 1955. D'autres figures font leur apparition: le bouffon Chalamala, un paysan ou encore une fille de dos, la seule figure féminine du tableau.



### Datation et auteur

Les divers témoignages recueillis auprès d'anciens collaborateurs de l'Hôpital de Marsens, concourent à une datation assez précise de l'œuvre. La peinture aurait été réalisée après 1958, mais avant 1960-1965. L'état se resserre autour de 1959, qui peut être considérée comme l'année de la réalisation de cette peinture, sauf découverte de nouvelles informations dans d'éventuelles archives.

En l'absence d'une signature visible sur la peinture -on se souvient que de nombreux objets sont entreposés contre le mur- et malgré une observation attentive, il faut donc à nouveau se fier aux témoignages d'anciens collaborateurs. Un premier nom apparaît dans leur mémoire: Frédéric Gothuey.

Cette hypothèse est vite remplacée par d'autres témoignages qui penchent en faveur de Georges Plattner (1920-1993), artiste peintre qui exposait peu, mais dont le talent et la vie ont eu la faveur de quelques articles de journaux. Une exposition de ses œuvres à la galerie Osmoz à Bulle en mai 2019 montrait essentiellement des paysages à l'huile réalisés, il faut bien le préciser, bien plus tard



que la peinture murale de Marsens. La parenté de ces œuvres ne saute pas aux yeux, mais certaines caractéristiques les rapprochent. Stylistiquement on trouve sur ces huiles des couleurs prononcées, affirmées, des volumes bien définis par un coup de pinceau vigoureux et des formes soulignées par un trait noir qui accentue la puissance des volumes. À Marsens, on reconnaît ce trait affirmé et les contours appuyés par une ligne noire. Les formes sont rudes, tantôt énergiques, tantôt plates ou encore traitées comme une interprétation du cubisme plus particulièrement au niveau des visages. À noter que la peinture reste inachevée par endroits, d'où peut-être l'absence de signature.

Pour confirmer l'attribution à Georges Plattner, la comparaison avec une œuvre signée et datée (Plattner, 12 novembre 1956) dans une cage d'escalier du bâtiment des Hommes, qui représente un arménil cheminant sur un sentier escarpé, dévoile quelques points communs: les mains, le visage et surtout le long bâton que tient le porteur de bois. Un autre indice conforte la thèse de l'auteur bullois: une photo publiée dans La Gruyère le 12 janvier 1991 montre l'artiste dans son appartement. Sur un vaisselier, on découvre plu-



sieurs statuettes de bannerets, tels que représentés sur la peinture monumentale. Madame Marguerite Barras, ancienne collaboratrice à l'hôpital de Marsens a connu Georges Plattner. Elle confirme que l'œuvre de Marsens est bien de sa main et que les statuettes ont été confectionnées par ses soins. Le petit-fils de Georges Plattner, David Pambianchi, se souvient de ces treize bannerets en céramique réalisés dans les années 1980, voire fin des années 70, donc après la réalisation de la peinture murale. Et d'ajouter qu'ils existent encore chez un collectionneur privé.

### Un grand-père refuge

L'occasion pour ce petit-fils de décrire son grand-père comme un personnage exceptionnel, ouvert sur le monde, qui exerça plusieurs métiers: infirmier à l'Hôpital de Marsens, peintre en bâtiment -sa façon à lui d'être libre-, puis porteur de journaux, parallèlement à son activité d'artiste peintre, sculpteur et céramiste. Un grand-père refuge qui accueillait avec le sourire ses petits-enfants devenus très jeunes orphelins de mère. Il leur enseignait l'art et l'histoire, des lacustres à Picasso, en passant par les civilisations mésopotamiennes et leur écriture cunéiforme, sans oublier de les éveiller à la

politique, tout en les initiant à la peinture. L'homme d'origine alémanique, qui avait grandi à Lausanne, était devenu une personnalité de la région bulloise. En 2008, il était l'invité d'honneur de la brocante de Bulle. M. Pambianchi ajoute qu'il est très probable que son grand-père a pu assister à la fête des Vignerons en 1955.

1. Le chef de la Troupe d'honneur et le Messager boiteux.
2. Le chef de la Troupe d'honneur interprété en 1955 par le Conseiller aux Etats Frédéric Fauquex.
3. Gruyères, la porte du Belluard et le Moléson.
4. Le bouffon Chalamala.

Oubliée au fond de la cour du bâtiment abandonné, cette peinture mérite tout le soin et l'attention nécessaires à sa conservation, au même titre que les œuvres d'autres artistes bullois et fribourgeois reconnus.

## UNE CARTE DÉSIGNE LES BORNES HISTORIQUES FRIBOURGEOISES

Depuis le début de l'année 2019, les fiches signalétiques des bornes frontalières cantonales d'intérêt historique (FR-VD et FR-BE) peuvent être consultées sur le portail cartographique de l'Etat de Fribourg.

Menacées par les travaux de construction, la mécanisation de l'agriculture ou encore les collectionneurs d'antiquités, ces bornes sont des biens culturels qui méritent protection. Les fiches en ligne proposent différentes informations sur ces objets comme leur position, leur matériau, leur masse ou leur état. Des photos permettent d'admirer les signes gravés à même la pierre. Notamment, côté vaudois, un ours, stigmaté de la

domination bernoise, corrigé en 1798 par les lettres «RH», République helvétique, et «V» comme canton de Vaud, après 1803.

Un recensement réalisé entre 2016 et 2018 par le géographe Jean-Pierre Anderegg sur la frontière ouest longue de 300 km fait état de 406 bornes (contre 1438 repérées en 1855!). En outre, 344 bornes parsèment la frontière orientale du canton apparaissent également sur le site. En 1989, le Grand Conseil bernois avait adopté une motion visant à les préserver.

[www.map.geo.fr.ch/?dataTheme=Patrimoine](http://www.map.geo.fr.ch/?dataTheme=Patrimoine)

*Extraits de la Communication du Département des Finances et de La Liberté du 09.01.2019*



Borne de 1724 à Villarepos.

Extrait Carte Romont FR/Dompierre VD.



## LA MAISON MONNEY DE JEAN PYTHOUD À LÉCHELLES

La maison construite en 1963 par l'architecte Jean Pythoud à Léchelles ne sera pas protégée. Pourtant, «Jean Pythoud est un excellent architecte, qui au sein des tenants suisses de la modernité, a fourni une précieuse contribution.» dixit Christoph Allenspach, historien de l'art et spécialiste de l'architecture contemporaine dans sa préface à la publication bilingue PRO FRIBOURG n° 106 *Jean Pythoud, économie de moyens*.

A Fribourg, on doit à Jean Pythoud les deux unités d'habitation «Sicoop» au Vieux-Chêne, le bâtiment cantonal des autoroutes à Givisiez construit en 1968-69, l'école

primaire de la Vignettaz (1974-76), trois immeubles de la Solidarité dans le quartier du Jura, (1960-63), les Instituts universitaires de sciences à Pérolles (1964-1968, avec Franz Füeg), le Préventorium pour enfants à Les Sciernes d'Albeuve (1964-1966), le Foyer pour jeunes filles de Jolimont (vers 1970), les écoles primaires de Belfaux (1972) et Grolley (1973) etc.

Bien que préférant l'habitat urbain et dense, Jean Pythoud a tout de même construit quelques habitations individuelles, entre autres, l'ensemble de villas Baticoop à Courtepin (1959-62), une maison d'habitation individuelle à Romont (1965-66), à Bel-

faux (1978), Arconciel (1982) et la maison Monney à Léchelles. Une grande partie de ses ensembles et habitations individuelles est aujourd'hui protégée de la destruction ou des altérations par le biais des Règlements communaux d'urbanisme. Dans certaines communes, où les plans sont en révision, ces édifices bénéficient déjà d'appréciations élevées au recensement et pourraient être légalement protégés lors des approbations des plans d'aménagement.

C'est le cas de la maison Monney. Située en dehors du village, elle constituait dans son concept la maison minimale pour une famille, qui devait être réalisée avec des moyens financiers modestes. L'architecte a conçu une maison fonctionnelle, d'une grande unité formelle et esthétique, pour une architecture finalement simple et équilibrée. Bien que recensée en valeur A et inscrite au Recensement d'architecture contemporaine depuis 1994, des modifications brutales ont altéré cette maison construite en 1963, au point que son inscription au PAL de la commune de Belmont-Broye dont fait partie Léchelles est aujourd'hui compromise. Des dégradations que la Commune a laissé faire, malgré les recensements connus. Une situation qui reflète encore une fois la fragilité de notre patrimoine et qui dénote le manque flagrant d'une culture du bâti dans ce canton. SGJ

La maison Monney de Jean Pythoud à Léchelles.





## Fribourg, toujours en attente d'une Auberge de jeunesse

**Fribourg**, un centre cantonal fort entre Lausanne et Berne? Cette volonté exprimée par nos politiciens est sur toutes les lèvres: le projet de fusion du Grand Fribourg, des PAD plein les tiroirs dans la capitale cantonale, un projet mastodontique à Chamblieux, une tour démesurée à la gare de Fribourg, décidément on n'arrête pas un train lancé à toute vitesse. Parallèlement à ces rêves de démesure, des mesures tous azimuts sont promises, concernant la mobilité, la verdure en ville ou encore de possibles règles pour une architecture de qualité.

Toute grande ville qui se respecte accueille pourtant sur son sol une Auberge de jeu-

nesse. Le Bémont dans le Jura, commune de 314 habitants, Avenches, 3000 habitants, Montreux ou encore Delémont possèdent une Auberge de Jeunesse. Celle de Fribourg a fermé ses portes en octobre 2016. Trois ans de perdus pour une institution dont la nécessité en matière d'hébergement et de rayonnement de la cité n'est pas à démontrer. Nous avons lancé l'idée de la caserne de la Poya, que la stratégie militaire a décidé d'abandonner. Ce site proche des infrastructures sportives, de la liaison piétonne du Sentier du Nord et de la nouvelle halte de gare présentait certains avantages. Le bâtiment principal structuré en dortoirs était aussi un atout. Avec un peu de volonté, on

pouvait même rêver la construction d'une piscine, à l'instar de l'Auberge de Jeunesse de Rorschach.

Le déménagement prévu de la prison centrale de Fribourg ouvre une nouvelle porte au retour de l'Auberge de jeunesse en ville de Fribourg. Le bâtiment, situé au cœur de la cité médiévale, débarrassé de son mur d'enceinte et ouvert sur la place du Werkhof offre des atouts évidents. Nos autorités communales sauront-elles prendre le train en marche et profiter des opportunités qui se présentent à elles? La réponse se trouve dans des actes et des décisions rapides. SJG

Le chef-lieu du district de la Broye s'offre un coup de peinture! À Estavayer-le-Lac, le street art rencontre l'architecture médiévale. Avec ce projet artistique, la cité a trouvé une valorisation innovante et audacieuse de ses murs. L'itinéraire au travers des ruelles historiques apporte une indéniable envie de scruter les façades. Le promeneur, nez en l'air, aura l'opportunité de voyager à la fois au moyen-âge, mais aussi dans

un décor actuel signé par des artistes d'ici et d'ailleurs. Peinture, sculpture, broderie, métal, l'art urbain ne se limite pas aux graffitis. Un bel exemple de cohabitation entre patrimoine et culture contemporaine.

### Informations:

[www.artichokefestival.ch](http://www.artichokefestival.ch)

### EXPO

La galerie Osmoz à Bulle présente jusqu'au 20 octobre une sélection d'œuvres qui ont fait

la renommée de la peinture fribourgeoise du XX<sup>e</sup> siècle. Retrouvez le travail d'artistes comme Oswald Pilloud, Armand Niquille, Charles Cottet, Ferruccio Garopesani, Rico Weber, Gaston Thévoz ou encore Hiram Brühlart, Gilbert de Weck et bien d'autres. Une petite galerie, mais de grandes (re)découvertes!

### Informations:

[www.galerieosmoz.ch](http://www.galerieosmoz.ch)

### Héroïnes

Isabelle Pilloud, artiste fribour-

geoise membre de Visarte, est allée à la rencontre de la notion d'héroïsme. Un parcours qui l'a menée au Japon, au Canada, à Buenos Aires, Londres et Berlin. Qu'en est-il de l'utopie des héroïnes, célèbres ou du quotidien? L'artiste met en scène des témoignages au travers de perles, portraits, cartes géographiques, vêtements, gants de boxe, foulards et autres allégories de ses femmes en lutte.

**Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle**

13.12.2019 - 16.08.2020

